



Lettre d'affectation à un stage obligatoire

L'École Supérieure d'Économie Numérique de l'Université de la Manouba informe l'étudiant :

Prénom et nom :

Niveau et filière :

qu'il a été affecté à un stage obligatoire allant de/...../2025 à/...../2025 au sein de la société :

.....

L'étudiant stagiaire est assuré par l'École Supérieure d'Économie Numérique tout au long de la durée de son stage. Il est tenu d'être assidu et sérieux, et doit obligatoirement s'aligner au règlement interne de la société d'accueil. À la fin du stage, il est tenu de déposer tous les papiers et les rapports demandés par la Direction des Stages dans les délais fixés.

Le stage est considéré systématiquement annulé au cas où l'étudiant n'est pas déclaré admis aux résultats finaux des examens du semestre 1 de la deuxième année mastère (dans lequel il est inscrit à l'année universitaire en cours).